



Déclarations et Discours

Nº 82/15

LA POSITION DU CANADA FACE À LA RÉOLUTION DE L'ONU SUR LA QUESTION DE LA PALESTINE

Déclaration de M. Michael Kergin, délégué du Canada, devant la septième Session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, le 26 juin 1982.

Le Canada tient à dire combien il est attristé par les hostilités en cours au Liban et la tragédie humaine qui se joue dans un petit pays dont l'histoire récente a été marquée à maintes reprises par la violence et la destruction. Une fois de plus la communauté internationale doit faire face à l'éruption d'un conflit qui a des répercussions désastreuses sur la sécurité et le bien-être de la population civile. Il importe que les combats cessent pour permettre à ce malheureux pays de s'atteler de nouveau à la reconstruction.

Nous ne devons pourtant pas sous-estimer la complexité de la situation. Nous reconnaissons en effet que le Liban fait partie intégrante d'une région qui est elle-même emprisonnée dans un conflit de longue date. Nous doutons d'ailleurs que le Liban puisse se libérer complètement de son dilemme actuel sans que des questions plus vastes intervenant dans le conflit israélo-arabe, ainsi que les problèmes des Palestiniens, ne soient examinés et résolus. En effet, on se saurait assurer l'intégrité territoriale du Liban ainsi que sa souveraineté, son unité et sa force — auxquelles nous souscrivons avec tant de ferveur —, que dans le cadre d'un règlement complet de la situation au Proche Orient, qui garantisse la paix et la sécurité à tous les États de la région, y compris Israël, ainsi que les droits légitimes des Palestiniens.

Le Canada a clairement énoncé sa pensée au sujet des événements survenus récemment au Liban. Dans un message public qu'il a adressé le 9 juin au premier ministre d'Israël, le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a déclaré ce qui suit :

“ Au moment même où Israël amorçait ses raids aériens contre le Liban et que des tirs de roquettes étaient déclenchés contre le nord de la Galilée, je vous ai fait livrer, le 5 juin, une lettre pour vous conseiller la modération afin d'éviter les dangers d'une escalade militaire. Dans cette même lettre, je disais que nous déplorions et condamnions comme des crimes odieux les actes de terrorisme commis contre Israël ou tout autre pays. Mais j'ajoutais qu'il fallait éviter tout geste qui puisse nourrir plutôt qu'apaiser la flambée de violence et de haine au Moyen-Orient.

“ Je suis profondément consterné par l'avance massive des forces israéliennes en territoire libanais. Elle représente une nette escalade du conflit.

“ L'expansion rapide des opérations israéliennes vers le nord cause d'énormes souff-

L'escalade
du conflit est
déplorable